



Bruxelles le 6 juin 2024

PRIX AIIBr 2023/2024

Cher(e)s futur(e)s diplômé(e)s

Cette année, l'AIIBr continue une tradition remise en application depuis quatre ans !

En effet elle réactive l'attribution d'une triple récompense, toutes options confondues, à des étudiant(e)s méritant(e)s ayant obtenu leur diplôme au grade de Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel. L'inscription est ouverte à tou(te)s susceptibles d'obtenir ledit diplôme lors de l'année académique 2023/2024.

L'obtention de cette récompense est régie par la «Procédure d'Attribution» (PA) jointe au présent courrier.

Les modalités pratiques y sont détaillées et nous vous demandons de vous y tenir avec rigueur.

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le document complémentaire à fournir (voir article 3 de ladite procédure). Celui-ci n'est pas qu'un résumé de votre TFE, c'est surtout un document nous permettant d'effectuer une analyse plus approfondie sur la façon dont le TFE a pu être réalisé ainsi que de l'apport que celui-ci peut avoir sur la société et cela en tenant compte de l'ensemble des critères repris à l'article 4 de la «PA».

Le jury «AIIBr» ne jugera donc plus s la valeur académique du TFE mais le respect des critères repris dans la «PA» qui permettent d'évaluer la maturité technique ainsi que l'intégration de l'esprit du «Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel» acquis par le candidat.

Afin de pouvoir inclure l'ensemble des sessions d'une même année académique, la seconde phase reprise dans la «PA» se déroulera le 07 décembre 2024. A cet effet un appel aux candidatures, pour la composition du jury, sera lancé auprès des membres de l'association.

Comme indiqué, le prix est triple et est doté au minimum de 700€ pour le premier prix, de 500€ pour le deuxième prix et de 300€ pour le troisième prix.

La date ultime de rentrée des bulletins de candidature est fixée au vendredi **27 septembre 2024**.

Vous serez averti(e)s du fait que vous êtes retenu(e)s pour pouvoir y participer au plus tard le vendredi **25 octobre 2024**

Afin de vous permettre de peaufiner le “document complémentaire” la date ultime de rentrée de ce dernier est fixée au **15 novembre 2024**.

Le non-respect des dates reprises ci-avant sera éliminatoire.

La date choisie pour le déroulement de la phase «2» est, pour cette année académique, le samedi **7 décembre 2024**. La remise des prix s'effectuera le jour même.

Nous espérons vous voir nombreux à y participer et ainsi voir des liens solides se nouer entre les nouveaux et les anciens diplômés.

Ing. Luciano RUTTER MSc.

Président du Jury

Annexe : «Procédure d'Attribution».